

“Poitou-Charentes Nature”

Union Centre Atlantique
pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

Rapport Moral et d'Orientation Assemblée générale du 24 juin 2020

Le rapport d'activités 2019 vous présente, comme chaque année, un nombre important d'actions menées collectivement par les associations de PCN et, en partie, pour les suivis de site concernant la LGV.

Les Deuxièmes Rencontres Naturalistes coordonnées par Moea LARTIGAU et sa collègue Annie correspondaient à l'une des plus belles occasions. Mais, cette année, nous étions également obligés à nous mobiliser pour d'autres raisons moins réjouissantes :

Vous vous en souvenez : en 2018, l'association PCN avait rencontré de graves difficultés de gestion humaine et financière, et cette situation avait rendu le travail de l'équipe salariée souvent compliqué.

Au début de l'année 2019, une nouvelle comptable nous a rejoints, suite au départ d'Olivier BOURGEOIS et à la brève intervention de Béatrice PUISAIS. Grâce à sa grande expérience professionnelle et sa forte motivation, Annie ARDIBUS, qui n'avait pas encore travaillé dans le domaine des associations de protection de la nature et de défense de l'environnement, a réussi assez rapidement à réaliser l'ensemble des tâches qui lui ont été confiées. Les administrateurs de PCN s'attendaient alors à une amélioration à la fois de la situation financière de notre fédération et des relations des salariés.

En raison d'une information renforcée assurée, dès 2018, par le bureau, à l'attention de l'ensemble des administrateurs et administratrices de PCN, le CA a pu réellement se rendre compte des difficultés à surmonter pour garantir la poursuite de l'action collective au sein de la maison de notre fédération. Les PV des Conseils d'administration de l'année 2019 reflètent clairement une forte prise de conscience des membres du CA : des décisions importantes étaient nécessaires pour répondre à nos obligations à l'égard de nos salariés et des associations membres de PCN.

En dépit de la forte implication de Michel LEVASSEUR, vice-président en charge du personnel qui m'associait systématiquement à son action de gestion humaine, la bonne ambiance observée, au sein de l'équipe salariée, après le recrutement d'Annie, n'a pas duré très longtemps. Les retards pris tant pour les dossiers FEDER que pour les écritures comptables ont impacté le travail des trois salariés. La très forte charge de travail et les incertitudes sur la capacité de chacun à rattraper les retards ont accentué des tensions interpersonnelles déjà constatées dans le passé.

Après une concertation avec les salariés, une nouvelle répartition des charges de travail entre les salariés ainsi que la définition précise des responsabilités de chacun ont conduit à la rédaction de nouvelles fiches de postes. Aidée par ses collègues, Annie, nommée « responsable administrative et financière », a repris toutes les écritures comptables de l'année précédente pour présenter le compte de résultat et le bilan 2018. La mise à jour du logiciel comptable lui a permis de saisir les opérations courantes de 2019 et d'établir un suivi financier, conforme aux attentes du commissaire aux comptes.

Par la suite, le coordonnateur associatif a fourni un travail très conséquent dans le cadre des actions régionales menées sous l'égide de FNE NA, tout en assurant la coordination régionale de notre réseau associatif et celle d'une partie des contrats d'objectifs. - La coordonnatrice a géré, comme d'habitude, la réalisation des dossiers LGV mais aussi une partie des contrats d'objectifs ; elle a également participé à une partie des actions menées sur le plan régional et chapeautées par FNE NA ainsi qu'aux dossiers FEDER.



14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE

☎ 05.49.88.99.23 Courriel : pc.nature@laposte.net

www.poitou-charentes-nature.asso.fr

Association Loi 1901 affiliée à France Nature Environnement, agréée au titre de l'article 40 de la Loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature et de l'article L.160 -1 du Code de l'Urbanisme, dans un cadre interdépartemental.



Malgré l'accompagnement du Président et du Vice-Président assuré pour le maintien de conditions de travail sereines, le contexte économique incertain de l'association et les conflits entre deux salariés ont nécessité la saisie de la médecine du travail en juin 2019. Malheureusement, la crise n'a pas pu être résolue.

Au deuxième semestre de l'année, il a fallu réagir à une notification du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine signalant un refus de prendre en compte nos demandes concernant le paiement de fonds FEDER, en raison d'une soi-disant nécessité de respecter les règles des marchés publics. Le travail du coordinateur associatif et de la coordinatrice ainsi que nos courriers adressés à la Région et à FNE national ont permis de sortir de cette impasse et de constater la reprise de l'instruction de nos dossiers FEDER par le Conseil Régional.

Nous n'avons, en revanche, pas réussi à résoudre le problème de la surcharge de travail dont souffraient... et souffrent toujours... nos salariés. Ne fallait-il pas recruter un chargé de mission afin de permettre aux salariés de traiter certains dossiers (dont ceux des FEDER) dans de meilleures conditions ? - Il faut constater que notre responsable administrative et financière a quitté l'association sans avoir le temps d'établir les écritures de fin d'année.

Comme Michel LEVASSEUR, j'estime que l'année 2019 a été très compliquée. Ceci dit, les salariés ont néanmoins réussi à finaliser les dossiers de l'année pour le bien des associations membres. Je me joins au Vice-président en charge du personnel pour exprimer ma gratitude et pour saluer leur engagement personnel dans un contexte extrêmement anxiogène.

Aujourd'hui, Le CA de PCN est donc davantage en mesure de gérer le fonctionnement de PCN, même si les difficultés engendrées dans le passé contribuent toujours lourdement à la remontée de certains problèmes pour lesquels une vigilance constante et une mobilisation solidaire de nos associations s'avèrent nécessaires.

Au début de l'année 2020, nous avons heureusement réussi à recruter de nouveau un responsable administratif et financier capable de gérer l'ensemble des tâches liées à la comptabilité et d'apprendre rapidement le fonctionnement de Poitou-Charentes Nature avec ses associations adhérentes qui sont, en partie, très impliquées dans des programmes régionaux.

Les bénévoles des associations membres de PCN se sont fortement engagés tout au long de l'année, notamment pour la problématique de l'eau et de la biodiversité. En 2019, les projets des « réserves de substitutions » nous ont de nouveau fortement occupés. Le collectif inter-associatif (dont fait partie PCN), créé en 2018, a participé, en 2019, pendant quelques mois, à une démarche de médiation juridictionnelle qui a suspendu le recours juridique contre l'arrêté inter-préfectoral autorisant la création et l'exploitation de 19 bassines en Poitou-Charentes ; PCN soutenait aussi moralement Vienne Nature et Charente Nature au sujet des projets de « bassines » dans la Vienne et en Charente.

De nombreuses réunions ont été organisées avec notre participation dans le cadre de FNE ou FNE Nouvelle-Aquitaine. FNE et FNE N-A sont de plus en plus reconnues.

Les représentants de PCN (administrateurs de PCN ou d'une association membre) ont participé à de nombreux comités et commissions.

Merci à tous et à toutes !

Les salariés de PCN et ceux des associations de PCN ont également participé à de nombreuses réunions de travail. Nous avons la chance d'avoir des salariés et des administrateurs qui agissent avec de vraies valeurs... pour contribuer à des projets réellement respectueux des Hommes et de l'Environnement.

Merci en particulier aux personnes qui travaillent pour l'Education à l'Environnement. - Aider les jeunes et les moins jeunes à comprendre le monde naturel et l'impact des potentielles et réelles nuisances est indispensable pour rendre notre planète plus vivable.

Merci à toutes et à tous !!!

Klaus WALDECK
Président